

Les réformes doivent améliorer l'enseignement

Marie-Martine Schyns, la ministre de l'Enseignement, donne une conférence ce soir à Arlon. Ses explications sur la réforme sont attendues avec impatience. Un débat aura lieu en fin de conférence.

• Christian VAN HERCK

Marie-Martine Schyns, pouvez-vous rappeler les objectifs du nouveau pacte d'excellence qui agit en ce moment le monde de l'enseignement ?

Le pacte d'excellence que Joëlle Milquet a initié, n'a pas d'autre but que d'améliorer la qualité de l'enseignement. Douze groupes thématiques, composés de directeurs d'école, d'enseignants, de représentants des syndicats et des parents, ont établi cent propositions qui ont été retravaillées dans un groupe central. À ce jour, nous étudions leur impact, tant au niveau de leur efficacité que de leur coût. Parallèlement, deux autres chantiers sont mis en place lors de cette rentrée scolaire, la réforme de « titres et fonctions » et celle « des cours de citoyenneté et de philosophie ». Il y a beaucoup de confusion, ces deux chantiers n'ont rien à voir avec le pacte d'excellence.

À entendre les directeurs d'école, la mise en place de la nouvelle réforme « des titres et fonctions » pose pas mal de problèmes. Ils se disent envahis par la paperasse qui envahit les secrétariats et craignent que des enseignants charismatiques, de valeur incontestable, soient écartés de l'enseignement par des

mesures administratives de reconnaissance de diplômés. Que pouvez-vous leur répondre ?

Le but de cette réforme que j'ai initiée en 2014 avec Marie-Dominique Simonet, est de revaloriser les diplômés et de donner priorité à ceux qui ont le diplôme requis dans une branche spécifique. Je rencontre cet après-midi, les représentants des directeurs d'école afin d'écouter les problèmes qu'ils rencontrent sur le terrain. Toute réforme pose des questions quand elle est mise en application. C'est un nouveau processus à apprivoiser. Les difficultés sont accentuées par la maladie de jeunesse d'un site web qui vient d'être mis en place. Je suis consciente que je dois tenir compte de leurs difficultés actuelles.

Vu les problèmes rencontrés par les secrétariats des établissements scolaires, certains enseignants craignent de ne pas recevoir leur salaire à la fin de ce mois de septembre. Que pouvez-vous leur répondre ?

Il n'y aura aucun problème pour ceux qui sont nommés. Pour les autres, j'ai demandé à mon administration de faire preuve d'une grande souplesse afin de minimiser les retards et de les limiter

au maximum. Pas question qu'un enseignant soit payé avec un retard d'un mois.

Le pacte d'excellence veut rendre prioritaire l'apprentissage des langues. Les écoles qui ont mis en place un apprentissage en immersion linguistique, craignent fortement que les nouvelles directives ne remettent en question leur projet, tout particulièrement au niveau des « native speakers » qui ne pourront plus être engagés. Existe-t-il une réelle volonté politique de défendre l'apprentissage en immersion ?

Il est faux de prétendre que le pacte ne tienne pas compte des projets d'apprentissage en immersion. Il y a un incontestable problème de recrutement, particulièrement au niveau des « native speakers », mais nous cherchons des pistes, nous réfléchissons au problème que nous voulons résoudre.

L'enseignement libre, moins subventionné que l'enseignement officiel, se retrouve avec les mêmes contraintes. Le cdH, qui occupe le ministère de l'enseignement depuis plusieurs législatures, est-il conscient de cette évolution ?

Le pacte d'excellence a été voté par tous les intervenants, y compris par les différents réseaux et partis politiques. Cette réforme est souhaitée par tous. Je suis cependant très attentive à l'autonomie des différents réseaux. ■

M.-M. Schyns, ce soir à Arlon

Le cdH de l'arrondissement d'Arlon organise ce soir une conférence de la ministre de l'Enseignement à la Fédération Wallonie-Bruxelles, Marie-

Martine Schyns. La conférence se tiendra à la Maison de la culture à 19 h 30 et se déroulera en deux parties. La ministre fera un exposé de 45 minutes pour expliquer les différentes réformes en cours. La deuxième partie permettra au public de débattre, avec notre confrère de

Vivacité Luxembourg, Philippe Herman, modérateur. Entrée gratuite et ouverte à tous. C'est la première fois depuis sa prise en fonction, en remplacement de Joëlle Milquet, que Marie-Martine Schyns s'exprime publiquement. (Rens. : Joëlle Denis 0474 83 56 29)

« Du pour et du contre »

● Philippe CARROZZA

« Cette réforme a des bons et de moins bons côtés », estime Josy Marot, directeur de l'institut du Sacré-Cœur de Barvaux (Durbuy). Son école de 473 élèves pour 65 professeurs ne propose que de l'enseignement général.

Le bon côté de la réforme ? « La transparence et la clarté. S'il faut engager une personne pour remplacer un professeur en maladie, on ne prendra plus aucun risque en engageant le remplaçant puisque celui-ci devra entrer ou pas dans les critères. Cela ira donc plus vite. »

Le moins bon côté ? « Toujours en matière de remplacement, si un de mes professeurs diplômé en science et géo (ce diplôme existe bien et cela ne remonte pas à Malthusalem) tombe malade, je serai obligé de le remplacer par deux profs : un de sciences et un

autre de géo. Cela va compliquer les choses. Même topo pour un de mes collègues qui donne 18 heures de math et 4 heures de religion – il a les deux diplômes quand c'était encore possible. S'il doit être remplacé, ce ne sera pas facile déjà de trouver un prof de math pour 18 heures, mais alors que dire d'un remplaçant pour 4 heures de religion ? Quasi impossible. Je crains dès lors que cette réforme ne soit la cause de plusieurs heures d'étude faite de trouver des enseignants qui ont les titres pour les rem-

placer temporairement. »

Conclusion ? « La réforme doit faire un peu sa maladie de jeunesse, mais je pense qu'elle aurait dû être introduite plus progressivement. Je pense aussi que si elle est nécessaire, je ne connais aucun directeur qui aurait pris le risque d'engager n'importe qui pour remplacer un professeur. Le souci premier de chacun est la qualité de l'enseignement proposé par son école. » ■

« Le libre perd de son autonomie »

● Thierry LEFEVRE

Le directeur de l'Indsé 2^e et 3^e degrés, Pierre Stévelet n'est pas du tout un défenseur de la réforme des titres et fonctions. « Nous avons eu trop peu de temps pour nous y préparer, lance-t-il. Nous avons eu les premières circulaires au moment de Pâques. Et, depuis lors, nous sommes matraqués par de nouvelles versions. Cela a entraîné du stress et de l'incertitude auprès des secrétariats et des directions. Au niveau du recrutement, ce n'est pas évident. Il y a bien la plateforme, mais c'est une perte de temps. Quand on veut recruter, on doit contacter tous les enseignants qui ont le titre requis et leur laisser trois jours pour répondre. C'est bien compliqué. Au niveau du libre, cela nous a enlevé notre autonomie. On faisait toujours attention aux titres requis, mais nous avions aussi des enseignants qui possédaient les titres suffisants, qui étaient en adéquation avec les valeurs de nos projets pédagogiques et qui faisaient bonne figure dans nos équipes pédagogiques. Cela cause aussi des soucis pour le recrutement des jeunes. Précédemment, on pouvait rassembler des charges

comme le français et l'histoire et ainsi offrir une charge complète. Maintenant, il faut la proposer à un professeur de français et à un d'histoire. Ceux-ci doivent parfois réaliser de grandes distances entre des établissements pour compléter leur horaire. » Le directeur a déjà rencontré ses homologues, encore jeudi, lors d'un conseil de zone, et les mêmes griefs remontent à la surface. « Le cours de religion pose aussi problème car il faut compter sur un enseignant qui est spécialisé dans ce domaine ou s'engage à suivre une formation de deux ans, de niveau universitaire, avec les investissements financiers qui suivent. Cela rebute et certaines écoles ne trouvent dès lors pas d'enseignant. » Il regarde le pacte d'excellence avec un regard dubitatif : « Il y a de bonnes choses comme l'école des devoirs, mais comment le financer ? On réforme également le qualifiant, mais ce n'est pas évident. On veut d'un continuum jusqu'à 15 ans, mais des élèves sont en quête d'autres choses à cet âge-là. » ■

« Une réforme mal ficelée et précipitée »

● Christian VAN HERCK

Le directeur de l'institut Cardijn-Lorraine d'Arlon, Luc Qui-rynen, n'y va pas par quatre chemins : « Lors de réunions du mois de mars, les directeurs d'école ont mis le doigt sur des inepties inconcevables. Aujourd'hui, les choses ont un peu évolué. Une cinquième version de la réforme des « titres et fonctions » est actuellement d'application, mais nous sommes toujours confrontés à des problèmes énormes. Et cela sans compter le désarroi de collègues qui, du jour au lendemain, ont perdu des charges de cours qu'ils donnaient depuis des années. Par ailleurs, des cours ne sont pas assurés parce que nous ne trouvons pas d'enseignants disposant du diplôme requis. Nous ne sommes pas contre l'esprit de cette réforme, mais elle a été mal préparée et nous sommes obligés de l'appli-

quer dans une totale précipitation. »

L'enseignement technique est aussi impacté par une autre réforme, appelée « réforme du qualifiant ». Elle consiste à supprimer des cours optionnels pratiques pour les remplacer par des cours généraux. « C'est un total non-sens, tonne le directeur. L'enseignement technique s'adresse souvent à des jeunes en décrochage scolaire qui sont dégoûtés de l'école. L'enseignement technique parvenait à leur redonner le goût de l'apprentissage et à leur offrir un avenir professionnel. J'ai très peur que cette réforme du « qualifiant » qui leur propose plus de cours de français et de math, ne les démotive définitivement. » ■

« Une rentrée vraiment compliquée à organiser »

● Julien BIL

L'institut technique et professionnel Saint-Roch de Marche recense 1 171 élèves sur le site marchois et 108 élèves au CEFA de Marloie, avec entre 180 et 200 enseignants. « Cette rentrée a été, je dois l'avouer, très difficile à organiser, indique sa directrice Pascale Lejeune. Car, dans le technique, ce n'est pas qu'à une réforme que nous avons été confrontés. Outre celle des titres et formations, commune à toutes les écoles, nous avons dû organiser la modification des grilles horaires pour les 3^e et 5^e de technique et professionnel. En gros, pour faire simple, la formation commune est passée de 9 h à 16 h. On a donc réduit le nombre d'heures d'options pour garder un équilibre dans les grilles. Cette première réforme nous a fait perdre trois équivalents temps plein, répartis sur plusieurs enseignants.

Pour ce qui est maintenant de la réforme des titres et fonctions, même si je comprends, sur le fond, la nécessité et l'utilité de repréciser les fonctions, sur le terrain, cela a plutôt été compliqué à organiser.

Pour les primo enseignants, sur Saint-Roch, c'est hier lundi seulement que tous les cours ont été attribués. Alors que l'an dernier, nous étions

prêts au 1^{er} septembre. En clair, ce la signifie que, depuis la rentrée, certains élèves n'ont pas eu certains cours.

Pour les professeurs nommés, là aussi il y a eu d'énormes difficultés pour le chef d'établissement. Auparavant, ceux-ci étaient nommés dans un cours, maintenant ils le sont dans une fonction. Le souci, c'est que cela ne correspondait pas forcément à leur titre. Il a donc fallu chercher pour tous les recaser. Imaginez la lourdeur administrative. Enfin, restent les professeurs qui n'étaient pas nommés et qui n'étaient pas primo enseignants. Ceux qui ont acquis une certaine ancienneté dans le pouvoir organisateur étaient protégés, tandis que parmi ceux qui ne disposaient pas de cette ancienneté, certains ont perdu leur place. En l'espèce, j'ai eu quatre enseignants dans le cas, qui ont dû aller voir ailleurs.

Bref, la mise en route de cette réforme a été exécutante d'un point de vue administratif. Je pense qu'il faudra deux ou trois ans pour que le système soit rodé. Mais l'an prochain sera encore compliqué. Ce qui est difficile, c'est que l'administration a des échéances. Or, tout le monde est sous pression. La charge de travail est triple par rapport à l'année passée. J'espère donc que l'administration sera conciliante quant aux échéances qui risquent de ne pas être respectées. » ■